

Technicien en
Agroforesteries*Formation continue*"La terre, le cœur
de nos métiers"

Angers

**Les établissements
agricoles publics
de Maine-et-Loire****www.eap49.educagri.fr****Conditions d'admission**

Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir plus de 18 ans.
- Être titulaire d'un BTS délivré par le Ministère de l'Agriculture ou posséder une expérience de 12 mois minimum en lien avec le contenu de cette spécialisation.
- Avoir satisfait aux tests de pré-requis.

La formation est également accessible aux exploitants agricoles ou porteurs de projet agroforestier.

Comment s'inscrire ?

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès du secrétariat du CFPPA ou sur le site internet :

www.cfppa-angers.com



**CFPPA
ANGERS**
Le Fresne

B.P. 43627
49036 ANGERS cedex 01
Tél. 02 41 68 60 03
Fax 02 41 68 56 62
cfppa.angers@educagri.fr



Technicien en Agroforesteries

Métiers visés

Conseiller et technicien en agroforesteries exerçant en chambres d'agriculture, structures associatives, coopératives, bureaux d'étude, entreprises de conseil, entrepreneurs en agroforesteries, collectivités territoriales...

Objectif de la formation

La formation "Technicien en agroforesteries" est un complément spécifique de formation. Elle est conduite dans le cadre de la formation continue et associe des périodes de formation au centre et la mise en situation professionnelle et en entreprise.

Elle vise la certification à travers la Spécialisation d'Initiative Locale : Technicien en agroforesteries.

Le contenu de la formation s'articule en 3 unités :

Établir un diagnostic :

- identifier les arbres et arbustes, leurs rôles et usages, leur gestion
- identifier le système agricole en place
- identifier les fonctionnalités écologiques de l'exploitation agricole dans la matrice paysagère

Définir des objectifs et programmer des actions, pour développer un modèle agroforestier :

- proposer des solutions techniques agricoles cohérentes avec l'exploitation agricole
- proposer des possibilités de ressources supplémentaires utilisables pour l'exploitation agricole
- rédiger un plan d'aménagement et de gestion agroforestier

Accompagner la transition vers un modèle agroforestier :

- conduire un chantier de plantation
- réaliser un suivi technique pour mesurer l'évolution
- accompagner un projet en agroforesteries

Durée

La formation est conduite sur 65 jours (de septembre à décembre) et comprend :

- 315 heures de formation au centre soit 9 semaines
- 140 heures de stage en entreprise soit 4 semaines

Moyens pédagogiques

- Exploitation agricole du Fresne, terrain d'application et d'expérimentation avec son verger maraîcher expérimental conduit en agroforesterie.

- Expertise de l'arbre et implication dans la filière "Végétal Local".

- Equipements et matériels professionnels.

- Intervenants spécialisés et réseau de partenaires dont des exploitations agroforestières.

- Etude de cas concrets d'implantation et mises en application avec des exploitations partenaires.

Cette action est réalisée en partenariat avec l'AFAC Agroforesteries, Mission Bocage, EDEN 49, CIVAM 49, Pôle Bocage et la chambre d'agriculture des Pays de la Loire.

Conditions d'obtention du diplôme

L'évaluation est organisée sous la forme d'unités capitalisables. La réussite est conditionnée par l'obtention de l'ensemble des unités constitutives de la SIL :

- UC1 : Établir un diagnostic
- UC2 : Définir des objectifs et programmer des actions, pour développer un modèle agroforestier
- UC3 : Accompagner la transition vers un modèle agroforestier

Les épreuves se déroulent en cours de formation et en présence d'un jury de professionnels. Le jury valide les épreuves et délibère à l'issue de l'ensemble des évaluations.

